



**Assemblée constitutive
de l'APE-Jorat
Mercredi 9 octobre 2013 à 20h15
à la Maison de commune de Forel (Lavaux)**

Message de Bienvenue

M. Mathieu Janin ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux membres présents et salue tout particulièrement Mme Barbara de Kerchove, Présidente de l'APE-Vaud qui nous fait l'honneur de sa présence lors des 3 assemblées. Il remercie la Commune de Forel qui nous accueille dans ses locaux et qui nous offre le verre de l'amitié clôturant cette séance.

Il présente l'ordre du jour qui est accepté par l'assemblée tel que présenté.

Ordre du jour :

1. Liste des présences
2. Désignation du Président et du secrétaire de la séance
3. Désignation d'un scrutateur
4. Présentation des buts et du nouveau groupe APE
5. Présentation des statuts
6. Adoption des statuts
7. Election des membres du comité
8. Election des vérificateurs de comptes et suppléants
9. Présentation de la situation financière
10. Fixation du montant de la cotisation annuelle
11. Adoption du budget 2013-2014
12. Présentation du programme des activités 2013-2014
13. Divers et propositions
14. Verre de l'amitié

1. Liste des présences

Mathieu Janin tient à excuser Mme Chantal Weidmann Yenny, Municipale de Savigny en charge de l'instruction publique, M. Olivier Kaeser, Municipal des Ecoles et Bâtiments de Forel (Lavaux), Mme Muriel Heiniger Wassenberg (infirmière scolaire de Savigny-Forel) ainsi que quelques familles membres de l'APESF qui n'ont pas pu se joindre à ces assemblées. M. Jérôme Porchet, Municipal à Ropraz ainsi que M. Gérald Morier-Genoud, Directeur de l'Etablissement scolaire de Mézières, se sont également excusés, tout comme quelques familles membres de l'APE Mézières et environs.

2. Désignation du Président et du secrétaire de la séance

Le Président se propose pour présider l'assemblée, Corinne Janin étant la secrétaire.

3. Désignation d'un scrutateur

Mme Oxana Gueissaz et Mme Barbara de Kerchove se proposent comme scrutatrices pour l'assemblée.

4. Présentation des buts et du nouveau groupe APE

L'APE-Jorat adhère aux buts de l'Association vaudoise des parents d'élèves (APE-Vaud) et collabore avec cette dernière. Les buts de l'APE-Jorat sont notamment :

- a) défendre les intérêts de ses membres lors de l'élaboration et de l'application des réglementations fédérales, cantonales et communales ayant trait à la scolarité ou, d'une manière générale à la vie de l'élève;
- b) permettre à ses membres d'étudier les problèmes relatifs au développement harmonieux de l'enfant dans la famille, à l'école et pendant la formation post-obligatoire;
- c) établir et organiser une collaboration entre les parents, les enseignants et les responsables des institutions scolaires et de formation post-obligatoire;
- d) faciliter à ses membres la compréhension des institutions scolaires et de formation, ainsi que des problèmes posés par l'évolution de l'école ;
- e) faire connaître au public l'opinion de ses membres et la faire valoir auprès des autorités compétentes ;
- f) entreprendre des actions visant à favoriser une harmonisation des relations entre l'école et les familles.

5. Présentation des statuts

Les statuts étant conformes à ceux de l'APE-Vaud, le président ouvre la discussion. Il est précisé par le Comité que le Comité de l'APE-Jorat se permettra de congédier un membre après 1 ou 2 rappels de cotisation annuelle impayée. En effet, il est rappelé aux membres qu'il est important pour le Comité de recevoir les cotisations annuelles car CHF 20.-/membre doivent être rétrocédés à l'APE-Vaud.

6. Adoption des statuts

Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

7. Election des membres du comité

Le comité est représentatif des 2 APE fusionnées (APE-Savigny-Forel et l'APE Mézières et environs). Une majorité des membres des précédents comités des 2 APE dissoutes remplissent afin d'assurer le développement de la nouvelle APE constituée.

Le Président demande à l'assemblée si un membre désire rejoindre le Comité. Aucun membre ne se propose.

L'assemblée élit le Comité tel que proposé. Il se compose de Mathieu Janin (président), Catherine Ngom-Bru (secrétaire), Salvadora Strassmann (comptable), Claire Sarbach (organisation cours et conférences), Corinne Janin (Jardins des parents), Christine Muller (communication), Isabelle Stehle (fichier membres et cotisations).

8. Election des vérificateurs de comptes et suppléants

Les vérificatrices des comptes de l'ex APESF Mmes Catherine Lieb et Hafida Belrhid se représentant, le Comité souhaite qu'un représentant de l'ex APE Mézières et environs soit également représenté. M. Marc Oran se propose. Les vérificatrices des comptes de l'APESF n'ayant pas pu prendre part à cette séance, le nom de la vérificatrice des comptes suppléante, sera connu ultérieurement.

	APE Mézières au 31.07.2013	APE Savigny- Forel au 31.07.2013	APE Jorat Bilan d'ouverture
<u>Actifs</u>			
Caisse	<i>fr. 196.80</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 196.80
CCP/Banque	<i>fr. 9'427.60</i>	<i>fr. 2'381.69</i>	fr. 11'809.29
Débiteurs	<i>fr. 516.00</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 516.00
Total actifs	<i>fr. 10'140.40</i>	<i>fr. 2'381.69</i>	fr. 12'522.09
<u>Passifs</u>			
Créanciers	<i>fr. 1'629.20</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 1'629.20
Fonds Le Miam's (réserve)	<i>fr. 4'716.20</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 4'716.20
Capital	<i>fr. 2'847.30</i>	<i>fr. 2'507.24</i>	fr. 5'354.54
Bénéfice reporté	<i>fr. 947.70</i>	<i>-fr. 125.55</i>	fr. 822.15
Total Passifs	<i>fr. 10'140.40</i>	<i>fr. 2'381.69</i>	fr. 12'522.09

9. Présentation de la situation financière

Claire Sarbach donne quelques explications sur le fonds « Le Miams ». En effet, ce fonds a été donné à l'ex APE Mézières et environs suite à la fermeture du Miams, qui était une cantine scolaire organisée bénévolement par certaines mamans des Cullayes. Ce fonds doit servir au financement d'une conférence ou autre activité mais en aucun cas à éponger des dettes. Ci-après la lettre du Miams :



16

Association des Parents d'Elèves de
Mézières et environs
CP 45
1083 Mézières

Les Cullayes, le 22 mars 2012

La Cantine Le Miam's, c'est fini !

Madame, Monsieur,

L'Association La Cantine Le Miam's a été dissoute suite à la décision de l'assemblée générale du 12 mars dernier.

Il a été décidé par les membres présents de faire don du solde en compte positif à votre Association suite à la proposition de Mesdames Fabienne Ruefli et Claire Sarbach. Nous vous demandons d'utiliser cet argent pour proposer des cours aux enfants et aux parents à des tarifs avantageux. Nous désirons également que le montant versé par l'Association figure de manière distinctive dans votre bilan comptable et que son utilisation soit clairement expliquée lors des assemblées générales ordinaires.

Le montant vous sera tout prochainement versé par Postfinance sur votre compte Raiffeisen.

En souhaitant un bel avenir à votre association, nous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le comité de la cantine :

Myriam Dammkoehler, Marie-France Porteboeuf, Fabienne Ruefli et Claire Sarbach

10. Fixation du montant de la cotisation annuelle

Le Comité propose d'unifier les cotisations et propose le montant de CHF 40.- pour tous les membres. Pour les membres de l'ex APE Mézières et environs, les cotisations pour une demi année seront envoyées en janvier 2014 puisque l'exercice comptable de l'APE-Jorat courra désormais du 1^{er} juillet au 30 juin afin de correspondre à l'année scolaire. Les membres de l'ex-APESF recevront ces prochaines semaines une invitation au paiement de la cotisation annuelle de CHF 40.-

11. Adoption du budget 2013-2014

BUDGET 2013-2014

	<i>APE Mézières</i>	<i>APE Savigny- Forel</i>	<i>APE Jorat</i>
<u>Recettes</u>			
Cotisations			fr. 5'160.00
62 membres		<i>fr. 2'480.00</i>	
67 membres	<i>fr.2'680.00</i>		
Cours	<i>fr. 900.00</i>		fr. 900.00
Total recettes	<i>fr.3'580.00</i>	<i>fr 2'480.00</i>	fr. 6'060.00
<u>Dépenses</u>			
Cours	<i>fr. 900.00</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 900.00
Conférences	<i>fr. 200.00</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 200.00
		<i>fr.</i>	
APE Vaud	<i>fr 1'340.00</i>	<i>1'240.00</i>	fr. 2'580.00
Ports	<i>fr. 70.00</i>	<i>fr. 70.00</i>	fr. 140.00
Fournitures	<i>fr. 250.00</i>	<i>fr. 200.00</i>	fr. 450.00
Pub/imprimés	<i>fr. 792.00</i>	<i>fr. 0.00</i>	fr. 792.00
Site internet	<i>fr. 0.00</i>	<i>fr. 200.00</i>	fr. 200.00
Réserve	<i>fr. 500.00</i>	<i>fr. 500.00</i>	fr. 1'000.00
		<i>fr.</i>	
Total dépenses	<i>fr.4'052.00</i>	<i>2'210.00</i>	fr. 6'262.00
Bénéfice/-Perte	<i>-fr. 472.00</i>	<i>fr. 270.00</i>	-fr. 202.00

Le budget est accepté à l'unanimité tel que présenté.

12. Présentation du programme des activités 2013-2014

Claire Sarbach commente le programme d'activités prévu jusqu'à l'Assemblée générale d'automne 2014. Il se trouvera sur le site www.ape-jorat.ch
Ce programme va encore évoluer.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2013-2014	<i>Quoi ?</i>	<i>Pour qui ?</i>	<i>Quand ? Où ?</i>
	Conférence « L'estime de soi, une clé pour vivre avec les autres » <i>Que faire lorsqu'un enfant manque de confiance en lui, qu'il est souvent en conflit avec les autres ? Ou lorsqu'il ne respecte ni les règles, ni les autres et encore moins ce qu'on attend de lui ?</i>	Parents	13 novembre 2013, 20h, Aula du Collège du Raffort, Mézières
	Cours « TatouT » <i>Apprendre, par une approche ludique et valorisante, le respect de soi et des autres et à rester en sécurité</i>	Elèves de 4 à 7 ans (1P à 3P) / de 6 à 10 ans (3P à 6P)	10 mai 2014, lieu à définir, 13h-15h pour les 1P à 3P / 15h30-17h30 pour les 3P à 6P
	Cours de relaxation <i>Les élèves de 7P et 8P ressentent du stress dans ces deux années charnières avant l'orientation en voie secondaire - l'APE projette d'organiser pour eux un cours de relaxation.</i>	Elèves de 10 à 12 ans (7P et 8P)	Printemps 2014, dates & lieu à définir
	Conférence sur le trouble du déficit de l'attention et l'hyperactivité (TDA/H) <i>Le TDA/H touche 3% à 5% des élèves scolarisés. Comment le détecter ? Comment y faire face ? Comment prendre les enfants qui en souffrent en charge au niveau scolaire ?</i>	Parents, enseignants	Printemps-été 2014, date & lieu à définir
	Assemblée générale ordinaire 2014 <i>Suivie d'une conférence (thème à définir)</i>	Parents	Automne 2014, date & lieu à définir
	Jardin des parents <i>Moments de rencontres et d'échanges privilégiés au cours desquels les soucis reprennent une dimension plus acceptable grâce au partage et à la présence d'autres parents</i>	Parents	24 sept., 5 nov., 17 déc. 2013, 21 janv., 18 févr., 25 mars, 29 avril, 17 juin 2014, de 20h à 22h, Forel, salle des Rossignols (bât. comm.)

13. Divers et propositions

Le Président ouvre la discussion.

Un membre remarque que les enfants de 7^e Harmos sont très stressés et qu'il serait intéressant de prévoir un cours pour eux. Le comité en prend note et informe que l'activité « Cours de relaxation » du programme ci-dessus aura pour but de répondre à ce besoin.

Mathieu Janin remercie Christine Muller pour avoir réussi à émettre le flyer des activités le soir même de l'AG.

Il remercie également M. Fabien Petitto qui a modifié le logo APESF en APE-Jorat. Un membre désirerait que l'on donne des termes français à nos documents, ex. remplacer le nom de flyer par papillon, sms par texto. Le comité va étudier cette proposition.

Un membre remercie l'ex APE Mézières et environs et note la très bonne tenue des comptes. Il souhaite un bon démarrage à la nouvelle APE-Jorat.

Mme Barbara de Kerchove, félicite le Comité de l'APE-Jorat pour sa bonne tenue des assemblées et sa préparation qui nécessitait bien des heures de travail.

Mathieu Janin remercie tout particulièrement la Commune de Forel pour sa générosité en matière de prêt des salles pour le Jardins des parents et les assemblées APE ainsi que pour les boissons gracieusement offert ce soir.

Le Président informe que le Site APE-Jorat fonctionne comme un réseau social mais n'est ouvert qu'aux membres. Il permet:



D'être informé des événements passés et à venir



Visiter les articles publiés dans les journaux en lien avec l'école ou les parents



Visionner les vidéos de certaines conférences



S'inscrire à différents événements



Dialoguer en ligne avec les membres connectés



Participer aux différents sondages de l'APE-Jorat ou l'APE-Vaud



etc...

14. Verre de l'amitié

L'assemblée est invitée à rester quelque peu afin de partager le verre de l'amitié.

La séance est levée, il est 21h35.

Le Président
Mathieu Janin

La secrétaire
Corinne Janin